

Un an après avoir mis en place le Conseil des Sages de Noyant, premier du genre dans un village bourbonnais, les élus de Noyant et Châtillon ont installé le Conseil des Enfants, commun aux deux villages.



De gauche à droite : Maureen Larguier, CM2 - Emilie Chauvet – Lartaud, CM2 - Blanche Saint-Léger, CE2 - Noémie Lanne, CM1 - Lucas Barbier, CE2 - Louise – Océane Dom, CM2 - Jules Piccand, CM1 - Antoine Pinaud, CM1 - .

Les Maires, Michel Lafay pour Noyant et Simone Billon pour Châtillon, ont ouvert la séance assistés par Guy Dauchat, adjoint au Maire de Noyant en charge de ce dossier.



Le conseil des enfants est constitué de 8 jeunes conseillers âgés de 7 à 10 ans, élus par leurs pairs à bulletin secret dans les deux classes de cycle 3 du RPI.

Plusieurs élus des deux communes participaient à ce conseil devant un public réunissant des enseignantes et des parents d'élèves.

Le développement durable et la préservation de l'environnement sont au cœur des préoccupations des élèves de Châtillon et de Noyant.

Leurs représentants ont développé leurs propositions concernant le tri sélectif dans les écoles, le lancement d'une opération nettoyage dans les communes ainsi que le compostage des déchets des cantines scolaires. Le terreau ainsi produit pourrait être utilisé dans un jardin scolaire, dont ils demandent la création à Châtillon, et dans les bacs à fleurs municipaux de Noyant.

Les Maires sont prêts à fournir des composteurs aux écoles. Ils ont proposé aux jeunes conseillers et à leurs enseignantes d'organiser une visite des SICTOM. Ils leur suggèrent d'expliquer leur démarche auprès de la population dans un document qui serait inséré dans les journaux des deux municipalités.

La sécurité routière dans le bourg de Noyant ainsi que la dangerosité des abords de l'ancienne école vers la mine ont ensuite été abordés. Les enfants se sont également montrés sensibles à l'aide aux personnes âgées, à la disparition de certains commerces, à l'aménagement d'aires de jeux et à la dégradation de l'abribus démontrant ainsi un sens des responsabilités souligné par tous.



Les Maires et les élus ont expliqué que tous les dossiers n'étaient pas de leurs compétences. Ils ont annoncé l'installation prochaine d'un nouvel abribus, l'implantation futur d'un nouvel espace de loisir à l'entrée du bourg vers les Corons ainsi que la construction d'ici 2012 d'un mini stade. Les élus ont promis de mettre à l'étude certaines des autres propositions des enfants dans leurs conseils municipaux respectifs.

L'ensemble des présents a salué la qualité des interventions des jeunes élus ; ce moment de démocratie ayant été apprécié par tous. Un nouveau conseil des enfants se réunira en juin afin de faire le point sur les travaux des élèves et les demandes formulées aux élus.



Un an après avoir mis en place le Conseil des Sages de Noyant, premier du genre dans un village bourbonnais, les élus de Noyant et Châtillon ont installé le Conseil des Enfants, commun aux deux villages.



De gauche à droite : Maureen Larguier, CM2 - Emilie Chauvet – Lartaud, CM2 - Blanche Saint-Léger, CE2 - Noémie Lanne, CM1 - Lucas Barbier, CE2 - Louise – Océane Dom, CM2 - Jules Piccand, CM1 - Antoine Pinaud, CM1 - .

Les Maires, Michel Lafay pour Noyant et Simone Billon pour Châtillon, ont ouvert la séance assistés par Guy Dauchat, adjoint au Maire de Noyant en charge de ce dossier.



Le conseil des enfants est constitué de 8 jeunes conseillers âgés de 7 à 10 ans, élus par leurs pairs à bulletin secret dans les deux classes de cycle 3 du RPI.

Plusieurs élus des deux communes participaient à ce conseil devant un public réunissant des enseignantes et des parents d'élèves.

Le développement durable et la préservation de l'environnement sont au cœur des préoccupations des élèves de Châtillon et de Noyant.

Leurs représentants ont développé leurs propositions concernant le tri sélectif dans les écoles, le lancement d'une opération nettoyage dans les communes ainsi que le compostage des déchets des cantines scolaires. Le terreau ainsi produit pourrait être utilisé dans un jardin scolaire, dont ils demandent la création à Châtillon, et dans les bacs à fleurs municipaux de Noyant.

Les Maires sont prêts à fournir des composteurs aux écoles. Ils ont proposé aux jeunes conseillers et à leurs enseignantes d'organiser une visite des SICTOM. Ils leur suggèrent d'expliquer leur démarche auprès de la population dans un document qui serait inséré dans les journaux des deux municipalités.



La sécurité routière dans le bourg de Noyant ainsi que la dangerosité des abords de l'ancienne école vers la mine ont ensuite été abordés. Les enfants se sont également montrés sensibles à l'aide aux personnes âgées, à la disparition de certains commerces, à l'aménagement d'aires de jeux et à la dégradation de l'abribus démontrant ainsi un sens des responsabilités souligné par tous.

Les Maires et les élus ont expliqué que tous les dossiers n'étaient pas de leurs compétences. Ils ont annoncé l'installation prochaine d'un nouvel abribus, l'implantation futur d'un nouvel espace de loisir à l'entrée du bourg vers les Corons ainsi que la construction d'ici 2012 d'un mini stade. Les élus ont promis de mettre à l'étude certaines des autres propositions des enfants dans leurs conseils municipaux respectifs.

L'ensemble des présents a salué la qualité des interventions des jeunes élus ; ce moment de démocratie ayant été apprécié par tous. Un nouveau conseil des enfants se réunira en juin afin de faire le point sur les travaux des élèves et les demandes formulées aux élus.

